



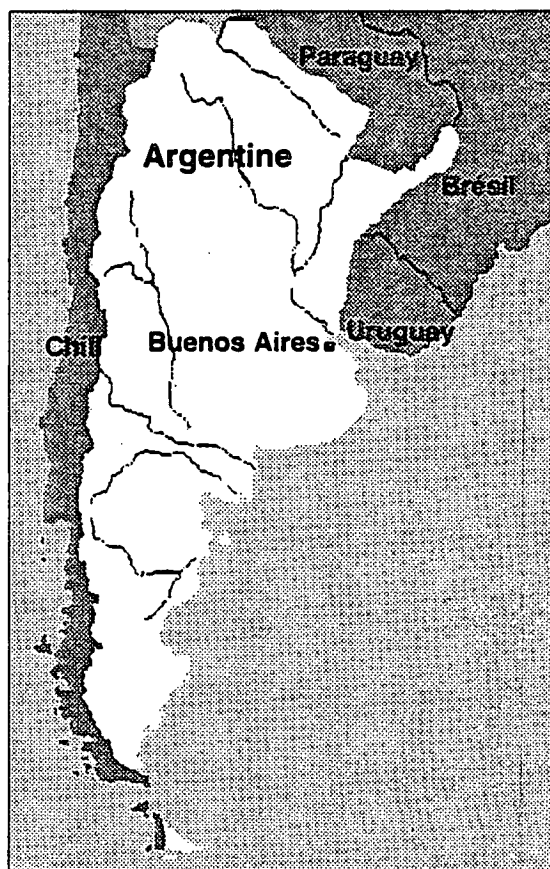
### VUE D'ENSEMBLE DES RELATIONS CANADA-ARGENTINE

Les relations bilatérales sont excellentes et ont bénéficié de la nouvelle attitude de coopération manifestée par l'Argentine à l'égard des pays industrialisés ainsi que de la transformation économique interne que celle-ci a opérée. Le visite de M. Carlos Saúl Menem est la première visite officielle au Canada d'un président argentin depuis 1961, et indique un renouveau des priorités des deux pays.

La portée des relations bilatérales ne cesse de s'élargir depuis 1990. En effet, un accord de protection des investissements étrangers (APIE) est entré en vigueur le 29 avril 1993 et des accords portant sur la double imposition et les services aériens ont été signés entre les deux pays. D'autre part, la coopération commerciale prend également de l'ampleur. La fonction publique canadienne fournit à l'Argentine son expertise en matière de statistiques, de gestion des finances, de technologie de l'information et de services postaux ainsi que de la formation.

Les relations bilatérales ont encore été renforcées par plusieurs visites officielles. La visite du ministre argentin de l'Économie, M. Domingo Cavallo, qui s'est rendu à Toronto et à Ottawa en janvier 1993 et la rencontre, en janvier, entre le ministre du Commerce international M. Roy MacLaren et M. Cavallo à l'occasion du Symposium de Davos. M. MacLaren a également rencontré le ministre argentin des Affaires étrangères, M. Guido Di Tella, à Marrakech (Maroc), en avril où a été signé l'Uruguay Round de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. En septembre 1993, le sous-ministre du Commerce extérieur, M. Allen Kilpatrick, et le ministre québécois des Affaires internationales, M. John Ciaccia ont visité l'Argentine. Les deux pays procèdent régulièrement à des consultations officielles en matière de politique.

Les activités et les échanges culturels du Canada avec l'Argentine au cours des dernières années sont restés modestes, mais croissantes. Bien que nous n'ayons pas conclu d'accord culturel bilatéral avec l'Argentine, un traité de coproduction pour les films et les émissions télévisées a été signé en 1988. Jusqu'à présent, le Canada et l'Argentine ont coproduit deux longs métrages et une série d'émissions télévisées. La coopération au niveau du secteur privé est croissante, particulièrement dans le secteur de l'édition. Le Canada appuie également un réseau de six centres d'études canadiennes et un programme d'échanges universitaires et de bourses d'études.



Juin 1994